



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
2 février 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement
des entreprises et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation
Quatrième session
Genève, 16-18 janvier 2012

Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle
sur les politiques de développement des entreprises
et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation sur sa quatrième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 16 au 18 janvier 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	2
A. Déclarations liminaires	2
B. Politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour le développement	3
C. Politiques de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté.....	5
D. Politiques de l'innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté.....	6
E. Entrepreneuriat et innovation au féminin	9
F. Résultat du cycle de réunions d'experts pluriannuelles de la CNUCED	11
II. Questions d'organisation.....	14
A. Élection du Bureau	14
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	14
C. Adoption du rapport de la réunion.....	14
Annexes	
Participation	15

I. Résumé du Président

Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) était présidée par M. Bozkurt Aran, Ambassadeur et Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation mondiale du commerce. M^{me} Luz Caballero, Chargée d'affaires par intérim à la Mission permanente du Pérou auprès des organisations internationales siégeant à Genève, a été élue Vice-Présidente-Rapporteuse. M. Aran a dit que l'entrepreneuriat et la STI étaient indispensables au renforcement des capacités de production et avaient souvent, jusqu'à une époque récente, été négligés dans les politiques. Le thème de l'année en cours était d'actualité et était évoqué dans un grand nombre des questions importantes qui avaient été examinées à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés de mai 2011.

A. Déclarations liminaires

2. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a remercié les experts pour leur participation et les communications qu'ils ont présentées tout au long du cycle quadriennal de réunions d'experts qui avait débuté en janvier 2009. Se référant au rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la treizième session de la Conférence (document UNCTAD (XIII)/1), il a dit que l'une des recommandations de ce rapport était que les pays s'écartent de la tendance actuelle à la mondialisation financière pour s'orienter vers une mondialisation au service du développement. La première forme de mondialisation avait donné lieu à une croissance inégale et instable tant dans les pays développés que dans les pays en développement, alors que la deuxième visait à rééquilibrer l'économie mondiale au moyen d'un développement durable et équitable. Le développement des capacités de production dans les pays en développement était l'un des principaux points de départ de la création d'un modèle de mondialisation au service du développement; il était essentiel de créer un tel modèle pour transformer les récents efforts de croissance en des trajectoires de développement durable. Tant l'entrepreneuriat que la STI jouaient un rôle central dans le renforcement des capacités de production.

3. Les Directeurs de la Division de l'investissement et des entreprises et de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED ont présenté le document TD/B/C.II/MEM.1/12 intitulé «Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté» et ont souligné qu'il était important de mener des politiques volontaristes pour promouvoir l'entrepreneuriat et la STI afin de soutenir et d'accélérer le processus de réalisation d'un développement durable, ce qui n'était possible que si les décideurs s'efforçaient de prendre en considération les besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables de la société aux stades de l'élaboration, de la mise en œuvre et du contrôle des politiques. Ces groupes pouvaient être de puissants facteurs de changement et jouaient donc un rôle essentiel dans la transformation structurelle et la diversification des économies.

4. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a présenté le Cadre général pour l'entrepreneuriat, qui avait été créé afin de guider et de soutenir les décideurs des pays en développement et des économies en transition dans la conception d'initiatives, de mesures et d'institutions destinées à promouvoir l'entrepreneuriat. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique a tiré les leçons des discussions qui avaient eu lieu au sujet de la STI pendant les quatre années précédentes et a lancé la nouvelle publication de la CNUCED, *A Framework for Science, Technology and Innovation Policy*

Reviews (Examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation). Le cadre de ces examens avait été élaboré durant l'année précédente, en partie sur la base d'une série de discussions qui avaient eu lieu au cours de la réunion d'experts pluriannuelle; il s'agit d'un guide concernant le programme d'assistance technique de la CNUCED pour le renforcement des capacités de STI, à savoir le Programme d'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.

B. Politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour le développement

5. L'orateur principal a dit qu'au cours des dernières décennies, des progrès avaient été faits dans de nombreux pays dans le domaine des politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Il était crucial tant pour les pays développés que pour les pays en développement de recourir à l'innovation et à l'entrepreneuriat pour surmonter les problèmes qui se posaient à eux, y compris celui de la stimulation de la croissance et de l'emploi, et pour s'efforcer de régler des questions telles que le changement climatique et la sécurité alimentaire et énergétique. C'est le système d'innovation lui-même qui devait permettre aux pays de définir le cadre fondamental de leur action, y compris le rôle approprié des pouvoirs publics et des institutions, les conditions fiscales et monétaires, l'investissement dans l'éducation et les universités et la protection appropriée de la propriété intellectuelle. Il était aussi important de mettre en œuvre des politiques favorables à l'entrepreneuriat, notamment de faciliter la création et la fermeture d'entreprises, d'instaurer et d'appliquer de justes régimes fiscaux et d'adopter de bonnes lois sur la faillite. Les politiques nationales devaient soutenir à la fois la STI et l'entrepreneuriat. Elles devaient considérer que la recherche appliquée, menée en collaboration avec l'industrie, fait partie du rôle d'une université moderne, en plus de l'enseignement et de la recherche fondamentale. Le rôle potentiel des parcs scientifiques dans la stimulation de l'innovation méritait aussi que les politiques s'y intéressent. Les prix de l'innovation, comme le Small Business Innovation Programme aux États-Unis d'Amérique, s'étaient aussi révélés très efficaces pour aider les entrepreneurs à lancer de nouveaux projets. Le financement des tests de validation ou des essais de prototypes avait permis à de nouveaux entrepreneurs de traverser la «vallée de la mort» dans laquelle les jeunes entreprises se trouvaient souvent piégées.

6. Un expert a fait valoir que l'économie mondiale abordait maintenant un changement de nature et de direction de l'innovation, la tendance à favoriser les riches laissant la place à une tendance plus favorable aux pauvres, ce qui faisait espérer une réduction plus tangible de la pauvreté à l'avenir. Les récentes tentatives en ce sens avaient été décevantes dans nombre de pays et de régions, à l'exception notable de la Chine. Le problème n'était pas une insuffisance des taux de croissance économique ou d'innovation, mais résidait plutôt dans la nature de ces deux facteurs, qui n'avaient tout simplement pas amené de réduction effective de la pauvreté. Il s'agissait d'une conséquence de l'inégalité intrinsèque de la mondialisation, du nombre insuffisant d'emplois dans le monde, de la financiarisation de l'activité économique et d'une trajectoire de l'innovation favorable aux riches. Le changement d'orientation de l'innovation vers la satisfaction des besoins des pauvres dans les pays émergents et les pays en développement était dû aux taux de croissance élevés que connaissaient ces pays et à l'évolution des caractéristiques de la demande mondiale.

7. Au cours des discussions, plusieurs orateurs ont fait valoir que la STI était essentielle au progrès économique et à la résolution des problèmes locaux et mondiaux. Certains représentants ont soutenu l'idée que bien que des ministères distincts se soient souvent occupés de l'innovation et de l'entrepreneuriat, des arrangements administratifs devaient être conclus de telle sorte que les deux soient étroitement coordonnés. Ils ont recommandé de lier les systèmes de recherche et d'éducation à l'industrie. La création d'un conseil supérieur de l'innovation, présidé par le chef de l'État, était un bon exemple. La continuité des politiques de l'innovation d'une administration à l'autre était également importante.

8. De nombreux experts ont noté qu'à la fois les marchés et les pouvoirs publics avaient des rôles importants à jouer. Les forces du marché seules n'étaient pas aptes à stimuler une innovation à laquelle il fallait recourir pour relever de nombreux défis, en particulier le changement climatique. L'innovation, qu'elle soit hautement ou faiblement technologique, pouvait être utile pour réduire la pauvreté. Les récentes innovations hautement technologiques, comme les téléphones intelligents et autres technologies d'avant-garde, étaient utiles et permettaient d'améliorer l'action sociale, y compris en faveur des pauvres, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les innovations telles que les panneaux solaires contribuaient aussi à fournir de l'énergie aux habitants de régions isolées. Dans la perspective d'un maintien du prix élevé des ressources naturelles matérielles et immatérielles au cours des décennies à venir, faire en sorte que les agriculteurs pauvres bénéficient de ces possibilités économiques de plus en plus nombreuses serait un objectif ambitieux.

9. Les avantages que les entrepreneurs apportaient aux économies étaient nombreux – emplois, concurrence accrue sur les marchés, recettes fiscales et technologies propices à l'intérêt général. À terme, la structure de l'économie pouvait se transformer. Les experts sont convenus qu'en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, il existait des principes et des mécanismes fondamentaux similaires dans tous les pays, indépendamment du niveau de développement atteint par ceux-ci. Il s'agissait notamment d'un environnement réglementaire propice au démarrage, au développement et à la fermeture d'entreprises, de programmes publics qui fournissaient aux jeunes entreprises le capital de départ, de régimes fiscaux qui permettaient aux entrepreneurs qui réussissaient de récolter les fruits de cette réussite et de marchés du travail flexibles.

10. Le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine a fait part de l'expérience de son pays concernant la mise en œuvre d'une série de réformes qui avaient optimisé l'environnement réglementaire dans lequel les entrepreneurs exerçaient leurs activités et prospéraient. En conséquence, le pays avait récemment été classé parmi les meilleurs pays réformateurs dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale. Reconnaisant le lien qui existait entre l'éducation, l'entrepreneuriat et l'innovation, le Gouvernement de son pays s'efforçait de mettre en place une économie fondée sur le savoir en investissant entre 5,5 % et 6 % du produit intérieur brut dans l'éducation et en lançant une série de programmes portant sur les technologies de l'information et de la communication. Il était important de doter la main-d'œuvre des capacités techniques et commerciales accrues qu'exigeait le marché. Par exemple, des initiatives novatrices, comme la formation des chômeurs aux technologies de l'information et de la communication, s'étaient révélées hautement valables dans le secteur privé.

11. En dépit des nombreux avantages qu'ils apportaient aux économies et du rôle essentiel qu'ils jouaient dans l'introduction de produits et de services nouveaux sur le marché, les entrepreneurs continuaient de rencontrer d'énormes obstacles, comme le manque d'accès au financement dans de nombreux pays. Promouvoir les investisseurs providentiels était présenté comme l'une des mesures que les pouvoirs publics pouvaient mettre en œuvre pour faciliter le financement des nouveaux entrepreneurs. Les investisseurs providentiels étaient utiles pour offrir aux entrepreneurs un meilleur accès au capital, ainsi qu'au savoir et aux connaissances spécialisées. Le capital-risque n'était pas nécessairement la source la plus importante de financement des entrepreneurs; les décideurs devaient donc porter leur regard au-delà de ce capital, tout en reconnaissant le rôle important qu'il pouvait jouer parce qu'il s'accompagnait souvent d'un savoir tacite et technique apporté par des analystes qualifiés. L'exemple de la Turquie a été donné pour illustrer le rôle majeur, et souvent méconnu, des cartes de crédit à périodes de remboursement flexibles allant de trois à six mois et à faibles taux d'intérêt dans l'apport d'une source de financement et de stimulation de l'entrepreneuriat.

C. Politiques de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté

12. La séance suivante a mis l'accent sur le rôle des politiques de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté dans la promotion d'un développement économique durable, d'une atténuation de la pauvreté et d'une croissance équitable, en particulier pour des groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes. L'expression «contribuant à la lutte contre la pauvreté» se rapportait à la fois aux entrepreneurs motivés par la nécessité et aux autres entrepreneurs exerçant leurs activités dans des régions économiquement pauvres. Elle supposait aussi un accroissement de la participation de ces deux catégories d'entrepreneurs au marché par la création de liens commerciaux durables entre les entreprises nationales et les filiales de sociétés transnationales (STN).

13. De nombreux experts ont mis en lumière le fait que les politiques globales devaient mettre l'accent sur l'entrepreneuriat innovant et à forte croissance, reconnaissant que de nombreuses technologies avaient des caractéristiques contribuant à la lutte contre la pauvreté. Certaines études d'évaluation d'impact montraient que le type d'entrepreneuriat avait de l'importance. La manière dont l'entrepreneuriat était réglementé à la fois sur le plan interne (éthique des affaires) et sur le plan externe (bonne conduite des affaires publiques et coordination mondiale) pouvait avoir une plus grande incidence que des mesures isolées portant sur des domaines spécifiques, comme les politiques de formation à l'entrepreneuriat ou d'aide financière. Une approche générale de la promotion de l'entrepreneuriat a été proposée, parallèlement à une plus large évaluation d'impact des politiques, qui devait être adaptée au contexte et aux objectifs d'un pays. Certains experts ont dit que le principal avantage à retirer d'une population entrepreneuriale en bonne santé consistait à mettre un terme à la culture de la dépendance par rapport aux pouvoirs publics ou aux donateurs.

14. A également été soulignée l'importance des possibilités offertes par les chaînes d'approvisionnement et les relations interentreprises pour permettre l'émergence et la croissance de petites et moyennes entreprises (PME) contribuant à la lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, un cadre de relations illustrant le rôle joué par les pouvoirs publics, les STN, les PME et les catalyseurs ou fournisseurs de services d'aide aux entreprises a été présenté. En particulier, certains aspects essentiels de chaque partie prenante ont été mis en avant, l'objectif étant de réduire les contraintes limitant les possibilités de lutte contre la pauvreté. Par exemple, les pouvoirs publics devraient soutenir les mesures contribuant à cette lutte et visant à mieux préparer les PME à la passation de marchés publics et privés, à contrôler et assurer la qualité des catalyseurs et des fournisseurs de services d'aide aux entreprises, à coordonner les programmes de formation et de soutien des PME et à simplifier les procédures de mise en conformité législative et administrative des PME. Les experts ont rappelé que les STN pouvaient ouvrir d'intéressantes perspectives commerciales, mais que leur investissement pouvait être mobile. Par conséquent, la durabilité des avantages qu'elles pouvaient apporter résidait dans l'investissement dans des capacités d'entrepreneuriat local.

15. Le représentant du Costa Rica a fait part de l'expérience de son pays en matière de stratégie de développement et a mis l'accent sur la manière dont une politique volontariste et coordonnée menée dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat avait joué un rôle central dans la réussite de cette stratégie. Le Costa Rica était un exemple intéressant de petit pays en développement qui avait radicalement modifié sa stratégie de développement, passant d'une spécialisation dans les produits de base, à la suite de laquelle le café et les bananes représentaient 50 % des exportations, à une production à forte intensité de qualification et à plus forte valeur ajoutée et à une économie diversifiée. Il était devenu le premier exportateur de haute technologie d'Amérique latine. En particulier, le Costa Rica avait pu profiter davantage de la mondialisation en approfondissant l'intégration de son économie locale dans les chaînes de valeur mondiales. Environ 43 % de ses exportations étaient liées aux chaînes de valeur mondiales et le taux moyen de valeur ajoutée localement était de 36 %. Aujourd'hui, les STN créaient 30 % des emplois dans le secteur privé. Par conséquent, l'investissement étranger direct dans le développement des compétences et

des capacités locales et leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales étaient essentiels.

16. Plusieurs experts ont fait particulièrement l'éloge de l'approche systémique adoptée dans le Cadre général pour l'entrepreneuriat et de la mise en évidence des obstacles à la mise en œuvre de ce cadre. Ils ont par ailleurs mis en garde les pouvoirs publics au sujet de la difficulté de rendre ces mesures opérationnelles, ce qui exigeait de recueillir et d'analyser des données afin d'évaluer correctement la situation de l'entrepreneuriat dans chaque pays et les ressources consacrées à ce processus. D'autres ont fait valoir que pour faire en sorte que les politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation aient une incidence à long terme, les décideurs devraient évaluer en permanence l'efficacité de ces politiques en travaillant en étroite collaboration avec les entrepreneurs et en comprenant les problèmes dynamiques auxquels ceux-ci devaient faire face. En fait, il n'y avait pas de solution universellement applicable et les politiques de l'entrepreneuriat ne devaient pas avoir pour objectif de copier telle ou telle solution, mais plutôt de s'adapter aux contextes et aux conditions uniques de chaque pays.

17. L'un des principaux avantages du Cadre général pour l'entrepreneuriat était que ce cadre mettait l'accent sur la coordination entre les politiques dans différents domaines. Certains représentants ont appuyé ce message en donnant des exemples spécifiques. Au Ghana, le Conseil du développement du secteur privé comprenait des entrepreneurs afin de garantir que le point de vue de ces derniers soit pris en considération pour la poursuite des réformes engagées douze ans auparavant par le Gouvernement dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur privé et de son programme de soutien du secteur industriel. L'expert de la Malaisie a illustré le rôle de coordination du Conseil national de développement des PME, principal organe d'élaboration des politiques chargé de formuler des stratégies de développement des PME dans tous les secteurs économiques, en coordination avec les ministères et organismes gouvernementaux concernés. L'expert du Sénégal a mis en lumière le rôle central de l'ADEPME (Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises) dans la fourniture de tous les services non financiers dont les PME avaient besoin pour améliorer leur productivité et leurs capacités technologiques et entrepreneuriales.

18. En général, les experts ont recommandé que la question des femmes soit intégrée pleinement dans tous les domaines d'action du Cadre. Celui-ci reconnaissait à juste titre que l'entrepreneuriat était une activité du secteur privé et que les pouvoirs publics et la société civile avaient un rôle crucial, quoique limité, dans la création de conditions générales permettant aux entrepreneurs de prospérer. Dans ce contexte, il était important d'accorder une attention particulière au rôle croissant de l'entrepreneuriat social.

D. Politiques de l'innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté

19. La troisième séance de la réunion d'experts, présidée par M^{me} Caballero, était consacrée aux politiques de l'innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté. Elle s'est ouverte sur un résumé du secrétariat mettant en lumière le rôle de la STI dans le développement et dans la réduction de la pauvreté. D'après les expériences récentes, de nombreux pays en développement qui avaient investi dans le développement des capacités de STI avaient retiré d'importants avantages; en outre, la STI n'était plus le domaine réservé des pays développés.

20. Les exposés des experts ont mis en relief un certain nombre de questions relatives à la STI et au développement. La durabilité était une préoccupation essentielle. La population mondiale augmentait, alors que les ressources, notamment les produits alimentaires, l'énergie, l'eau et les forêts, se raréfiaient. Il était possible de remédier à un grand nombre de ces problèmes, voire de les résoudre, en améliorant l'accès des groupes les plus pauvres de la population à la technologie. Cependant, la création de richesse était fondamentale, la durabilité étant difficilement réalisable à des niveaux de revenu très bas.

21. Afin de développer la capacité humaine, les pays en développement avaient besoin d'investir dans l'éducation à tous les niveaux, y compris l'enseignement supérieur. Des exemples de coopération Sud-Sud dans ce domaine ont été mentionnés, mais les déficits de capacité de STI des pays en développement demeuraient très importants. Pour renforcer les capacités, la mobilité des personnes constituait un atout, experts et universitaires se déplaçant pour travailler et étudier dans des centres d'excellence spécialisés dans leurs domaines respectifs. Les bourses fondées sur le mérite jouaient un rôle important dans la stimulation de la recherche scientifique. De nombreuses questions de développement étaient de nature mondiale et appelaient par conséquent des solutions mondiales et des réponses coordonnées à l'échelle internationale.

22. Pour être pertinente dans les pays en développement, il fallait que la politique de la STI vise l'atténuation de la pauvreté. La capacité humaine, la finance et l'infrastructure étaient toutes des éléments importants. Dans de nombreux pays en développement, la politique de la STI devait s'intéresser aux industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, notamment en définissant des moyens d'optimiser le rendement des capitaux investis par ces industries et d'accroître la valeur ajoutée et le revenu en déplaçant la production vers le haut de la chaîne de valeur. Pour ce faire, la politique de la STI devait créer un environnement propice au développement des capacités locales et au transfert des technologies. Les questions d'éthique et de sécurité étaient aussi des dimensions importantes d'un processus politique qui, pour que sa mise en œuvre réussisse, devait inclure de multiples parties prenantes.

23. L'adéquation de la STI aux groupes les plus pauvres de la population des pays en développement, souvent connue sous le nom d'innovation à la base de la pyramide, appelait une attention spéciale. Une telle innovation ne devait pas être fondée sur la recherche ou la technologie; elle devait toutefois être commercialement viable. L'innovation dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du bien-être en général était particulièrement importante et le souci de n'exclure personne était une qualité essentielle. Un important problème était la distance des innovateurs par rapport au marché et le caractère incomplet ou fragmentaire des connaissances et des informations disponibles pour établir et évaluer l'utilité, la pertinence et la demande en ce qui concerne des produits ou des services particuliers. Ce problème continuait de se poser après le lancement d'un produit, en ceci qu'il était souvent difficile de disposer d'informations suffisantes pour améliorer les performances ou le mode de réalisation du produit.

24. Il était souhaitable de mieux comprendre comment promouvoir une innovation contribuant davantage à la lutte contre la pauvreté. La rareté des données et des indicateurs rendait difficile le suivi des tendances qui pouvaient être utiles aux analystes et aux décideurs. Un orateur a dit que les décideurs devaient reconnaître l'innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté comme étant un objectif politique et adopter une approche plus systématique pour encourager cette innovation. Cependant, étant donné que la recherche visant à déterminer les moteurs de ladite innovation n'avait commencé que récemment, il était nécessaire de la poursuivre.

25. Un autre problème important concernant la contribution de l'activité commerciale à la lutte contre la pauvreté consistait à réduire les coûts relativement élevés des transactions commerciales. Les facteurs essentiels étaient liés à la capacité d'accroître et de diminuer les coûts de production et d'acheminement, à la remise à plat du processus d'innovation proprement dit afin de produire des résultats compatibles avec l'atténuation de la pauvreté et à la redéfinition de l'environnement politique afin d'intégrer les préoccupations concernant la lutte contre la pauvreté dans les stratégies nationales de STI.

26. Les partenariats public-privé étaient nécessaires pour donner plus de continuité aux politiques de l'innovation. Il fallait pour cela renforcer la capacité d'action des agents du développement local et régional, tout en introduisant les meilleures pratiques internationales. Il était important de veiller à n'exclure personne, ce qui faisait de la politique d'égalité entre les sexes une préoccupation essentielle. Les liens entre institutions

pour la STI et l'amélioration des flux d'informations devaient inspirer toutes les politiques de la STI. Cependant, ce système de liens pouvait souvent être impénétrable pour un entrepreneur issu d'une communauté pauvre. De nombreux efforts étaient nécessaires pour concevoir des systèmes d'innovation qui soient utiles et facilement utilisables pour ceux qui participaient à l'innovation et à l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté.

27. S'agissant de la mise à niveau, en particulier dans le secteur agricole, certains participants ont dit que certifier les produits et les semences pour répondre aux normes posait un problème majeur. Les innovations faisaient rarement l'objet d'une mise à niveau. Les pays de développement étaient parfois victimes de l'innovation agricole quand de nouvelles techniques mises au point par de grandes entreprises pouvaient compromettre les moyens de subsistance des communautés rurales. Le secteur du textile et du vêtement pouvait aussi souffrir de l'innovation, en particulier quand le recyclage, qui réduisait la demande de produits locaux, était un élément technique central. Cependant, il y avait de nombreux exemples de bonnes pratiques, comme la mise en place de partenariats entre des sociétés internationales et des organisations non gouvernementales en vue d'améliorer les produits et la fourniture de services dans les secteurs de l'énergie et de l'assurance.

28. C'était une erreur de supposer qu'une personne pouvait avoir simultanément toutes les qualités requises pour être inventeur, innovateur et entrepreneur. Par conséquent, l'interaction et les liens entre institutions et individus nécessitaient un appui solide sur le plan des politiques. Des experts ont dénoncé une réinvention superflue des techniques adaptées aux communautés pauvres et rurales et ont estimé que l'information à ce sujet et la répartition de ces innovations pouvaient peut-être être gérées plus efficacement. Le rôle des technologies de l'information était donc une préoccupation primordiale.

29. En outre, il y avait des divergences entre les institutions qui s'intéressaient à la recherche d'une part et les entreprises qui s'intéressaient à l'innovation de l'autre, s'agissant en particulier de l'innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté. Il était important que les politiques s'attaquent au problème qui consistait à réduire cet écart. Les politiques de la STI devaient être orientées vers des buts commerciaux ou vers des objectifs qui avaient une incidence économique claire ou un effet positif sur le bien-être des pauvres. Une partie de la solution pouvait résider dans la spécification de critères d'utilisation des bourses de recherche-développement. L'expérience récente montrait que les donateurs exigeaient de plus en plus que les résultats de la recherche aient des applications pratiques, tandis que les institutions de recherche devaient se concentrer davantage sur les problèmes locaux pour mieux définir le champ de leur coopération avec les institutions internationales donatrices. Les instruments de la politique de l'innovation tendaient à être plus efficaces quand l'industrie avait une participation active. Par exemple, les résultats de l'innovation étaient plus satisfaisants pour les groupes qui étaient axés sur l'industrie que pour ceux qui étaient axés sur la recherche. Cela soulignait que des approches systémiques et sans exclusive étaient importantes pour améliorer l'efficacité des politiques de la STI sur le plan de la lutte contre la pauvreté.

30. En ce qui concerne le soutien pratique à l'élaboration des politiques, les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation réalisés par la CNUCED semblaient avoir provoqué des changements positifs dans les pays où ils avaient été mis en œuvre. Dans un certain nombre de ces pays, le processus d'examen avait aidé à rassembler des acteurs essentiels et avait permis d'engager un dialogue national au sujet des priorités du pays dans le domaine de la STI, des capacités qui devaient être renforcées en priorité et de la manière de promouvoir l'émergence d'un système national d'innovation. Par exemple, dans des pays comme le Ghana et le Lesotho, le processus d'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation avait aidé à élaborer des documents sur la politique nationale de la STI qui présentaient une certaine idée du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement du pays et mettaient en avant les mesures pratiques à prendre pour progresser en ce sens.

E. Entreprenariat et innovation au féminin

31. La quatrième séance, présidée par M^{me} Caballero, était consacrée à l'entreprenariat et à l'innovation au féminin. À l'ouverture de la séance, le secrétariat a présenté un résumé du travail que la CNUCED avait réalisé pour faire en sorte que la problématique homme-femme soit incorporée dans les politiques relatives à l'économie et au développement dont le Secrétaire général s'était fait personnellement le défenseur.

32. Le secrétariat a présenté les principales conclusions et recommandations de deux études récentes de la CNUCED. La première étude, intitulée *Applying a Gender Lens to Science, Technology and Innovation*, avait été élaborée par la Division de la technologie et de la logistique. Les auteurs de ce rapport y examinaient le rôle des femmes dans des secteurs tels que l'agriculture, l'eau, l'énergie et le transport et faisaient valoir que les effets positifs potentiels de la STI seraient nuls si les politiques ne prenaient pas spécifiquement en compte les besoins et les talents des femmes. Il fallait que les politiques soient attentives non seulement aux incidences différentes que la STI pouvait avoir sur les vies des hommes et des femmes, mais aussi au rôle important que les femmes jouaient dans la croissance économique. Cette approche devait être suivie tout au long du processus d'élaboration des politiques de la STI: de l'analyse et de la conception des politiques à leur mise en œuvre, leur contrôle et leur suivi. Les recommandations à cet égard étaient notamment les suivantes:

- a) L'incidence des politiques de la STI devrait être évaluée afin que ces politiques bénéficient également aux hommes et aux femmes;
- b) Les politiques de la STI devraient tenir compte des nombreux travaux réalisés par les femmes dans des domaines tels que l'agriculture, l'eau et l'énergie;
- c) L'éducation des femmes dans les domaines des sciences et de la technologie, ainsi que dans celui de l'entreprenariat, devrait être renforcée;
- d) Un accès égal au financement, à la terre et aux marchés devrait être garanti aux femmes de sorte que les entreprises que celles-ci ont créées et la recherche scientifique qu'elles ont réalisée puissent avoir pleinement leur effet sur le développement;
- e) La participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux dans le domaine de la STI devrait être favorisée;
- f) Des exemples ou des études de cas portant sur des efforts fructueux pour inclure la problématique homme-femme dans les politiques et les programmes relatifs à la STI devraient être recueillis et publiés. À cet égard, la CNUCED procédait à l'élaboration d'une étude sur les meilleures pratiques en matière d'intégration de cette problématique dans les politiques de la STI;
- g) Les efforts des gouvernements pour inclure la problématique homme-femme dans leurs politiques de la STI devraient être soutenus, par exemple dans le cadre de programmes d'aide;
- h) Les universités et instituts de recherche nationaux et internationaux devraient être encouragés à conclure des partenariats et à collaborer avec des organisations non gouvernementales, des organismes publics et le secteur privé pour soutenir la promotion de la femme dans le domaine de la STI, en particulier dans les pays en développement.

33. Les experts ont examiné le projet de recherche de la CNUCED sur l'entreprenariat des femmes. Cette étude de fond avait révélé que l'entreprenariat et l'innovation des femmes étaient un sujet mal connu et qu'il était nécessaire de mieux comprendre les motivations et les moteurs de cet entreprenariat, les pratiques innovantes des femmes et les obstacles à cette innovation. Par conséquent, la CNUCED avait mené à bien une étude sur

le terrain qui portait sur 450 femmes et hommes entrepreneurs dans six pays (Brésil, États-Unis, Jordanie, Ouganda, Suède et Suisse). Cette étude montrait que le désir d'indépendance était le moteur essentiel de l'entrepreneuriat féminin. Satisfaire un besoin social était le moteur prédominant de l'innovation; par conséquent, l'obtention d'avantages sociaux devrait aussi figurer parmi les éventuels indicateurs de performance des femmes entrepreneurs. D'intéressantes constatations se rapportaient en outre à la tolérance du risque, dont il était constaté qu'elle variait beaucoup plus en fonction du contexte de développement que du sexe, à l'engagement dans les médias sociaux, où les femmes semblaient être généralement plus actives que les hommes, indépendamment du contexte de développement, et à la participation aux activités de promotion du commerce, où l'écart entre les femmes et les hommes était observé à la fois dans les pays développés et les pays en développement.

34. Selon l'étude, les principaux obstacles à l'innovation rencontrés par les femmes entrepreneurs étaient le manque d'accès au financement, aux réseaux de soutien et à un environnement propice aux affaires, en particulier dans les pays en développement. Dans le cas des femmes entrepreneurs dont l'activité avait tendance à se développer, ces obstacles concernaient davantage la phase de croissance postérieure au démarrage que la phase de démarrage. Conformément aux principales conclusions du rapport, les experts ont formulé les recommandations mentionnées ci-dessous.

35. Encourager l'innovation et l'entrepreneuriat par la formation – Les experts ont souligné la nécessité de s'attaquer aux principaux problèmes rencontrés par les femmes entrepreneurs au moyen de la formation, puisque l'accès à des programmes de soutien de l'activité commerciale et à des services financiers appropriés, de même qu'à la technologie, pouvait être considéré comme la principale entrave au démarrage et à l'expansion des activités commerciales des femmes. Les programmes de formation devraient susciter l'intérêt des femmes pour l'information sur les marchés, les foires commerciales et les voyages d'affaires. À cet égard, des institutions comme Empretec Ghana et Empretec Nigéria ont fait part de leur expérience dans le domaine de la mise en œuvre de services de formation et de conseil afin de surmonter ces obstacles. Certains experts ont dit que les institutions qui soutenaient les femmes entrepreneurs devraient conseiller celles-ci sur la manière de faire part de leurs préoccupations aux pouvoirs publics. Cependant, des efforts devaient aussi être faits pour sensibiliser les décideurs aux motivations et aux besoins des femmes entrepreneurs.

36. Éliminer les obstacles culturels – Les experts ont reconnu l'existence d'importants obstacles socioculturels qui empêchaient les femmes de s'engager dans une activité entrepreneuriale ou d'être reconnues pour leur réussite. Il fallait aider les femmes entrepreneurs à résoudre les problèmes concrets qui allaient à l'encontre d'une forte croissance de leur activité, étant donné que de lourdes responsabilités leur étaient confiées ou que les règles sociétales les encourageaient à consacrer la plupart de leur temps à leur famille. En outre, les femmes entrepreneurs devraient être sensibilisées davantage à une conception plus large de l'innovation, qui n'avait pas seulement trait au développement d'un produit ou d'un service nouveau. Il s'avérait qu'une nouvelle stratégie de commercialisation ou de gestion était soit déjà appliquée soit susceptible de l'être. Enfin, il serait important de faire mieux connaître aux femmes l'importance et les avantages de la protection de la propriété intellectuelle.

37. Fournir de nouveaux instruments d'autonomisation des femmes – De nombreux experts ont recommandé la mise en œuvre de programmes de mentorat, de création de réseaux et de présentation d'exemples. Les femmes avaient rarement accès à des réseaux appropriés leur permettant d'échanger avec des pairs ou aux conseils d'un mentor. La représentante d'Endeavor Brasil a expliqué que pour soutenir les réseaux de femmes entrepreneurs, par exemple, les cours de formation organisés dans son pays comportaient

une section consacrée aux réseaux et qu'il était nécessaire de faire connaître l'importance des exemples au moyen des médias. Des initiatives telles que le programme «Ambassadors for Women's Entrepreneurship», lancé par l'Agence suédoise pour la croissance économique et régionale, s'étaient révélées motivantes pour les femmes créatrices de nouvelles entreprises commerciales et de sociétés à forte croissance. La représentante de la Cherie Blair Foundation a montré en outre comment elle avait mis au point un programme de mentorat en ligne afin de mettre en relation des femmes entrepreneurs avec des mentors et des exemples dans le monde entier.

38. La plupart des experts ont reconnu la pertinence des conclusions et des études de cas, tout en rappelant qu'il fallait tenir compte du contexte social spécifique de chaque pays. Il était nécessaire de poursuivre le recueil de données de qualité sur les activités commerciales des femmes et de statistiques sur l'inégalité entre les hommes et les femmes, ainsi que de définir des indicateurs qui, en incluant les aides sociales, permettent de mesurer la réussite de l'entrepreneuriat féminin. Les experts se sont félicités de ce que le Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin de l'Organisation internationale du Travail et l'Initiative de l'OCDE pour la parité se soient montrés intéressés par une collaboration avec la CNUCED afin de traduire les travaux de recherche de cette dernière sur l'entrepreneuriat et l'innovation des femmes en mesures gouvernementales concrètes.

39. Un expert a dit que la majorité des pauvres étaient des femmes. Bien que celles-ci représentent 66 % de la main-d'œuvre, leur part de revenu n'était que de 10 % et leur part de propriété, plus faible encore, de 1 %. La Présidente a dit qu'il s'agissait là d'un défi pour de nombreux pays en développement qui se voyaient dans l'obligation de trouver des moyens d'améliorer la participation des femmes à l'économie et de réduire la pauvreté. Au cours de la discussion qui a suivi, certains experts ont estimé qu'il pourrait être très utile d'améliorer les capacités entrepreneuriales des femmes par la formation, la mise en place d'un environnement propice et la création de capacités institutionnelles. D'autres ont fait valoir que les femmes devaient avoir une influence sur leurs gouvernements respectifs, notamment en adressant à ceux-ci des messages clairs et en occupant des postes de haut niveau dans le secteur public.

F. Résultat du cycle de réunions d'experts pluriannuelles de la CNUCED

40. À la séance de clôture, le secrétariat de la CNUCED a décrit les résultats du cycle de réunions d'experts pluriannuelles. Les éléments, principales recommandations de politique générale, instruments fournis et questions soulevées dans chacun des cadres ont été présentés pour observations et réactions. Une approche holistique avait été adoptée pour les deux cadres, qui ne devaient pas être considérés indépendamment l'un de l'autre ou sans tenir compte des politiques générales concernant l'économie et le développement. En fait, la plupart des experts ont noté que les travaux du groupe d'experts des quatre années précédentes avaient renforcé et validé l'idée que l'entrepreneuriat et la STI contribuaient de manière essentielle à l'efficacité du processus de développement et ne devaient pas être mis en marge de la politique. Au contraire, ils devaient être au centre des stratégies de développement et les liens entre les politiques de l'entrepreneuriat et de la STI et les autres politiques du développement devaient être renforcés.

41. S'agissant du Cadre général pour la STI, de nombreux experts ont dit qu'il fallait cultiver et encourager les relations entre les parties prenantes de la STI afin de soutenir l'action gouvernementale. À propos de l'expérience tirée des activités d'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, un certain nombre d'experts ont dit que les pouvoirs publics devaient jouer un rôle de direction. Une multitude d'agents et de relations étant à l'origine de l'innovation, un cadre systémique serait pleinement pertinent. Un expert a proposé que les dirigeants se concentrent sur la transformation

structurelle que pouvait apporter l'innovation et sur l'incidence qu'une telle transformation pouvait avoir sur les possibilités d'emploi. Une transformation signifiait l'ouverture de nouveaux secteurs de production et de services, ainsi qu'un déplacement de la chaîne de valeur vers le haut dans les secteurs existants. À cet égard, la technologie de l'information s'avérait particulièrement importante en tant que catalyseur de la transformation.

42. Un certain nombre d'experts ont dit que la coordination de la politique de la STI avec les autres politiques – macroéconomie, commerce, éducation, etc. – posait des problèmes fondamentaux. Les flux et les technologies de l'information modifiaient considérablement la manière dont la population, les pouvoirs publics et les entreprises interagissaient. Non seulement l'information était mobile, mais toutes les ressources l'étaient devenues beaucoup plus (finance, commerce, capital humain). La technologie devenait de plus en plus disponible, ce qui signifiait que le facteur de différenciation entre les pays et les entreprises serait la capacité structurelle de sélectionner et d'utiliser la technologie, plutôt que la technologie elle-même. Les indicateurs statiques tels que le nombre de diplômés ou le pourcentage d'enfants scolarisés étaient devenus insuffisants pour évaluer ou orienter les politiques. Les atouts sociaux tels que réseaux et institutions étaient devenus de plus en plus importants et devenaient le premier facteur de définition du caractère unique d'un pays ou d'une communauté.

43. L'emploi était une préoccupation majeure. Les hausses de productivité, dues au progrès technique, contribuaient à réduire l'emploi dans les secteurs existants, ce qui signifiait que pour compenser cette réduction et apporter de la croissance, la politique devait être axée sur la création de nouveaux secteurs et de nouvelles industries. Les mesures prises varieraient selon la nature des institutions, des réseaux sociaux et de la culture dans les différents pays. Cependant, la politique devait être fondée sur des données et des mesures et celles-ci devaient être adaptées à l'environnement changeant de la STI. Un expert a dit que les indicateurs de développement manquaient particulièrement, que ce soit en ce qui concerne la STI ou les activités entrepreneuriales, dans de nombreux pays en développement. La CNUCED devait poursuivre ses travaux sur les indicateurs afin de renforcer la capacité d'élaboration des politiques dans les pays en développement.

44. La complexité de la situation sur le plan des politiques conduisait naturellement à une approche multipartite de l'élaboration de stratégies et de mesures dans le domaine de la STI. La CNUCED était bien placée pour engager un dialogue avec un large échantillon d'acteurs de la STI. Certains experts ont qualifié le cycle de réunions d'experts pluriannuelles de forum dans lequel les États membres avaient eu l'occasion d'engager un dialogue sur les politiques de la STI, de l'entrepreneuriat et du développement et ont souligné qu'il serait important que ce programme puisse être poursuivi dans le cadre de la CNUCED. Cela était nécessaire pour exploiter les synergies entre des programmes tels que les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation et le programme de travail analytique de la CNUCED sur la STI en tant que moyens de diffusion des meilleures pratiques et pour mettre en évidence des questions nouvelles et émergentes ayant trait à la technologie et à l'innovation et concernant les besoins et les préoccupations des pays en développement. Un certain nombre de participants ont encouragé la CNUCED à continuer de soutenir les pays en développement dans ce domaine, tout en notant que les ressources actuellement disponibles étaient insuffisantes pour répondre à toutes les demandes.

45. Saluant la CNUCED pour la pertinence et l'utilité des orientations de politique générale qu'offrait le Cadre général pour l'entrepreneuriat et les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, de nombreux experts ont dit qu'il s'agissait d'instruments pratiques qui aidaient les décideurs à fixer des priorités et à déterminer les domaines d'action à examiner et les types de politiques à mettre en œuvre pour stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation.

46. Plusieurs experts ont souligné le rôle important que jouait la CNUCED dans l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités par l'intermédiaire d'Empretec et ont jugé le Cadre général pour l'entrepreneuriat très utile en raison de son approche stratégique et systémique. Le succès de la mise en œuvre de ce cadre dans leur pays reposait sur une coordination efficace entre les six domaines prioritaires qui avaient été définis. Par exemple, l'expert d'Empretec Nigéria a résumé la manière dont son pays se situait par rapport aux différents domaines prioritaires de l'entrepreneuriat présentés dans le Cadre et a expliqué comment celui-ci pouvait servir de puissant outil d'évaluation et de classement par ordre de priorité. Notant la valeur et la pertinence des études de cas sur les meilleures pratiques présentées dans le document et la base de données, un certain nombre d'experts ont dit qu'il était également important d'étudier les cas d'échec. Un expert a noté qu'outre l'examen des études de cas, les pays devaient s'intéresser à la manière de reproduire ces cas sur le plan pratique dans leur propre contexte. En règle générale, les décideurs devraient suivre les principes de conception suivants:

a) Élaboration d'un consensus – Les stratégies nationales de l'entrepreneuriat devraient être le résultat d'une vaste consultation entre les pouvoirs publics et les représentants de tous les secteurs d'activité commerciale, des communautés, des établissements d'enseignement et des institutions financières;

b) Cohérence des politiques – Le rôle des différents ministères, organismes et parties prenantes issues du secteur privé et de la société civile devrait être clairement défini. Les parties prenantes devraient participer à de multiples niveaux, à savoir national, régional et local;

c) Contrôle et évaluation – La mesure périodique de l'efficacité des politiques étant un élément essentiel de la gestion dynamique de ces politiques, elle devrait être effectuée en étroite collaboration avec les entrepreneurs afin que les problèmes rencontrés par ceux-ci soient mieux compris.

47. Certains experts ont proposé que des projets pilotes soient menés pour appliquer le Cadre général pour l'entrepreneuriat, adapter ce cadre aux différents pays et faire le bilan de l'expérience acquise. À cette fin, un expert a recommandé que le Cadre soit présenté à la treizième session de la CNUCED afin que les gouvernements s'engagent davantage dans la mise en œuvre de mesures de suivi.

48. Le représentant du Costa Rica a noté avec satisfaction la poursuite de la collaboration au sujet du Cadre et a demandé qu'un centre Empretec soit établi dans son pays. Tout en notant l'intérêt particulier que présentait le Cadre pour les économies en transition, le représentant du Bélarus a demandé à la CNUCED d'amplifier les travaux que celle-ci menait dans son pays au moyen du Programme de relations interentreprises. D'autres experts ont invité l'organisation à soutenir le réseau d'éducateurs afin de faciliter l'intégration de l'éducation à l'entrepreneuriat dans les programmes officiels et à sensibiliser les décideurs à l'importance d'adopter une approche cohérente des politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

49. Un expert a salué l'engagement du Gouvernement turc à créer un centre international de la STI destiné à renforcer les capacités technologiques des pays les moins avancés et a encouragé la CNUCED à collaborer avec la Turquie pour mettre ce centre sur pied et proposer des activités.

50. Pour information, les documents de travail de la CNUCED et les communications des experts et des participants à la présente réunion, y compris les expériences du Brésil, du Pérou, de la Malaisie, du Nigéria, d'Oman, du Sénégal et de la Suède, sont affichés sur le site Web de la CNUCED.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

51. À sa séance plénière d'ouverture, le lundi 16 janvier 2012, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Bozkurt Aran (Turquie)

Vice-Présidente-Rapporteuse: M^{me} Luz Caballero (Pérou).

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

52. À la même séance, la réunion a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document TD/B/C.II/MEM.1/11 et est convenue de la procédure d'organisation des travaux. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Adoption du rapport de la réunion

(Point 4 de l'ordre du jour)

53. À sa séance plénière de clôture, le mercredi 18 janvier 2012, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

54. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion d'experts a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la session.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Albanie	Lesotho
Algérie	Libye
Allemagne	Madagascar
Angola	Malaisie
Arabie saoudite	Maroc
Arménie	Maurice
Autriche	Mexique
Azerbaïdjan	Monténégro
Bélarus	Nigéria
Botswana	Oman
Cameroun	Ouganda
Chine	Panama
Costa Rica	Pérou
Côte d'Ivoire	Philippines
Égypte	Pologne
Émirats arabes unis	Portugal
Équateur	République dominicaine
États-Unis d'Amérique	République-Unie de Tanzanie
Éthiopie	Sénégal
ex-République yougoslave de Macédoine	Serbie
Ghana	Soudan
Haïti	Suède
Iran (République islamique d')	Swaziland
Iraq	Tadjikistan
Israël	Togo
Italie	Viet Nam
Kazakhstan	Zambie
Kenya	

* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.3/Inf.4.

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:
 - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)
 - Communauté des Caraïbes (CARICOM)
 - Conseil de coopération des États arabes du Golfe
 - Union européenne
 - Centre Sud.
3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:
 - Union européenne
 - Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
4. Les organismes, instances et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session:
 - Centre du commerce international
 - Commission économique pour l'Afrique
 - Commission économique pour l'Europe
 - Programme des Nations Unies pour le développement.
5. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:
 - Bureau international du Travail
 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
 - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.
6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:
 - Consumer Unity & Trust Society (CUTS International)
 - Ingénieurs du monde
 - Institut international du développement durable
 - Centre d'échanges et de coopération pour l'Amérique latine.
7. Les intervenants ci-après ont participé à la réunion d'experts:
 - M. Charles **Wessner**, Directeur de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, Board on Science, Technology, and Economic Policy, the National Academies
 - M. Ivo **Ivanovski**, Ministre de la société de l'information, ex-République yougoslave de Macédoine
 - M. Raphael **Kaplinsky**, Politique et pratique du développement, faculté de mathématiques, d'informatique et de technologie, the Open University, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
 - M^{me} Sapphira **Nyabunwa**, Prix Empretec 2008 de la femme chef d'entreprise, Safi Cleaning Services Limited, Ouganda
 - M^{me} Leora **Rajak**, fondatrice, Enterpriseroom
 - M. Wim **Naudé**, professeur chargé de cours, UNU-MERIT et École de gestion de Maastricht, Université de Maastricht

- M. Armen **Orujyan**, Président, Athgo International, États-Unis
- M. Joseph **Tackie**, coordonnateur par intérim, Stratégie nationale de développement du secteur privé à moyen terme, Ministère du commerce et de l'industrie, Ghana
- M. Erkkko **Autio**, chaire QinetiQ-EPSRC de transfert de technologie et d'entrepreneuriat, Imperial College, Londres, Royaume-Uni
- M. Thomas **Heinemeier**, chargé de mission, Unité «Développement de la politique de l'innovation industrielle», Commission européenne
- M. Romain **Murenzi**, Directeur exécutif, Académie des sciences du Tiers monde, Trieste
- M. Charles **Kwesiga**, Directeur exécutif, Institut ougandais de la recherche industrielle
- M^{me} Stefanie **Bauer**, conseillère technique, Développement du secteur privé, GIZ India
- M^{me} María Belén **Sánchez Hidalgo**, Ministère de la coordination de la production, de l'emploi et de la compétitivité, Équateur
- M^{me} Julie R. **Weeks**, Présidente et administratrice de Womenable
- M^{me} Amisha **Miller**, Directrice de recherche, Endeavor Brasil
- M^{me} Barbro **Fransson**, Directrice générale, Power Lake AB, Suède
- M^{me} Giulia **Corinaldi**, Directrice de programme, Cherie Blair Foundation
- M^{me} Gunilla **Thorstensson**, Agence suédoise pour la croissance économique et régionale
- M^{me} Waya **Quiviger**, Directrice des projets spéciaux, Direction de l'impact social, et Directrice exécutive, Maîtrise de relations internationales, IE Business School
- M. Mario **Piacentini**, Statistiques du commerce et de l'entreprise, Direction des statistiques de l'OCDE
- M. Sergio **Arzeni**, Directeur, Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local
- M. Thomas **Andersson**, Président, International Organization for Knowledge Economy and Enterprise Development
- M^{me} Glenda **Napier**, Directrice de l'analyse des politiques, Office danois de l'entreprise et de la construction
- M^{me} Karen **Wilson**, Kauffman Foundation et fondatrice de GV Partners
- M. Anthony **Gribben**, chef d'équipe, Apprentissage de l'entrepreneuriat, Fondation européenne pour la formation
- M^{me} Onari **Duke**, Directrice, Empretec Nigéria.
-